



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

COP30 à Belém

Question au Gouvernement n° 988

Texte de la question

COP30 À BELÉM

Mme la présidente. La parole est à M. Maxime Laisney.

M. Maxime Laisney. Madame la ministre de la transition écologique, dix ans après les accords de Paris, la COP30 se tient au Brésil dans une indifférence coupable. Alors que les scientifiques affirment que l'objectif de limiter l'augmentation des températures à 1,5 degré n'est plus atteignable, l'ONG Oxfam, de son côté, révèle que les 308 premières fortunes du globe génèrent davantage d'émissions de gaz à effet de serre que 118 pays réunis. Pourtant, le bloc bancal s'évertue à protéger les milliardaires. C'est la première hypocrisie.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

N'en déplaise au président Macron, notre pays n'est pas sur la bonne voie : cette année, la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre sera six fois inférieure à l'objectif fixé, et notre mix énergétique reste composé à 60 % d'énergies fossiles.

Pourtant, vous emmenez Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, à la COP30, alors que l'entreprise vient d'être condamnée pour pratiques commerciales trompeuses liées à son *greenwashing*, et tandis que les hydrocarbures représentent toujours 97 % de sa production. Deuxième hypocrisie !
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.)

Les pays riches, principaux responsables du changement climatique, s'étaient engagés à verser 300 milliards de dollars par an aux pays les plus vulnérables. Il faudrait tripler ce budget, mais Emmanuel Macron refuse de rouvrir ce débat et plaide même pour que l'argent soit versé sous forme de prêts, au risque d'endetter encore davantage ces pays. Troisième hypocrisie.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.)

Nous saluons l'action des peuples autochtones qui ont fait irruption dans cette conférence pour dénoncer le saccage de la forêt amazonienne, ce grand régulateur climatique désormais proche de son point de bascule.
(Mêmes mouvements.) Cet écosystème est détruit par la mafia agro-industrielle qui accapare les terres pour l'élevage bovin et la culture du maïs et du soja destinés à nos élevages français – tout ce que l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur va découpler, sous les applaudissements du président Macron. Quatrième hypocrisie !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Benoît Biteau applaudit également.)

Qu'allez-vous faire pour que la France s'oppose enfin, pour de bon, à ce traité mortifère ?
(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la transition écologique.

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique. Vous auriez pu ajouter une sixième hypocrisie : la vôtre ! Sous le quinquennat du président Macron, les émissions de gaz à effet de serre ont

diminué de 20 %, contre 15 % au cours des vingt-cinq années précédentes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme Sandra Regol . Comment pouvez-vous dire cela ?

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Deuxième hypocrisie : si vous pensez qu'en jetant l'opprobre sur une grande entreprise nationale qui investit massivement dans le renouvelable, et sur l'ensemble de ses salariés, vous allez faire progresser la transition écologique, vous vous trompez lourdement. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

M. Vincent Descoeur . Oui !

Mme Sandra Marsaud . Bravo !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Nous ne réussirons pas la transition écologique uniquement avec de l'argent public.

Mme Sérgolène Amiot . Mais sans le gouvernement, oui !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Dans les documents budgétaires qui vous ont été transmis, sur 115 milliards d'euros consacrés à la décarbonation en 2024, 15 milliards proviennent de financements publics, le reste de financements privés.

Mme Marie-Charlotte Garin . Il ne connaît rien à l'écologie !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . C'est une forfaiture de prétendre que nous pourrons mener la transition écologique sans les entreprises de France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – M. Philippe Vigier applaudit également.*)

Monsieur le député, vous n'êtes pas à la hauteur quand vous prétendez que l'Union européenne ne serait pas exemplaire en la matière. (*Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Je tiens ici à saluer l'engagement de Mme Monique Barbut, grâce à laquelle l'Union européenne arrive unie à la COP pour soutenir l'objectif extrêmement ambitieux de 90 % de décarbonation d'ici à 2040.

Au lieu de soutenir l'Union européenne et les efforts français, engagés sous la présidence de François Hollande, pour faire progresser le multilatéralisme environnemental, au lieu d'aider la France à adopter une posture constructive, à être forte à l'échelle internationale, vous vous ingéniez, monsieur le député, à saboter, à miner tous les efforts permettant d'obtenir des résultats à la COP.

Mme Clémence Guetté . Menteur !

Mme Sarah Legrain . Du balai !

Mme Sophia Chikirou . C'est zéro !

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Au lieu de montrer une posture strictement politique, privilégions les effets du multilatéralisme et les postures constructives. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – M. Philippe Vigier applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Maxime Laisney.

M. Maxime Laisney . Continuez de soutenir le président des riches et de l'inaction climatique ! Nous, jeudi prochain, dans notre niche, nous défendrons un texte visant à abroger l'accord de libre-échange avec le Mercosur. (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Laisney](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 988

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2025